

FILIERE PSI	Math. A	Math. B	Physique	Physique - Chimie	Sciences Indus.	Français	Langue Vivante
ENSAM	4	5	5	6	6	6	4
ESTP	4	5	5	6	6	6	4
ARCHIMÈDE	4		3		3	2	2

Écoles en banque de notes PSI	Math. A	Math. B	Physique	Physique - Chimie	Sciences Indus.	Français	Langue Vivante
Concours FESIC Prépa	5			5	4	4	2
ECE	4	4	6		6	5	5
EFREI	5	5	8		6	6	4
EIPC	5	5	5	5	5	4	4
EME	3	3	4	6	2	4	5
ENI Val de Loire	2	2	3	2	4	2	3
ENSAIT	5	5	8	5	6	4	4
ESB		5		5	5	5	5
ESIEA	5	6	5		4	5	5
ESIGELEC	4	4		4	6	4	3
ESIGETEL	4	4	6	0	6	5	5
ESITC Caen	3	3	3	3	2	3	3
ESME Sudria	6	6	6	3	6	7	6
ESTIA		4	3		3	5	5
IFMA	4	4	6	3	6	5	5
ISMANS		5	5		5	5	5
ISPA	4			5	3	4	4
3IL	5		5		4	2	2

⑥ NATURE DES ÉPREUVES ÉCRITES

Épreuves communes aux filières MP, PC et PSI

- L'épreuve de **Français**, d'une durée de trois heures, consiste en une dissertation portant sur l'un des thèmes du programme. Elle vise à tester la capacité des candidats à analyser une question, à élaborer une réponse argumentée et personnelle et à rédiger clairement et correctement. La question posée suppose d'exploiter avec pertinence le programme (thème et œuvres). La notation tient compte de la présentation et du respect des règles de syntaxe et d'orthographe.

Le programme de français est celui des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques pour les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008.

- L'épreuve de **Langue Vivante**, d'une durée de trois heures, se divise en trois parties également pondérées :
 - une version de 200 à 250 mots portant sur un sujet d'actualité,
 - un commentaire libre de 200 à 250 mots sur un sujet imposé pouvant se rapporter au texte de la version,
 - un thème grammatical d'une vingtaine de phrases.
Les langues vivantes étrangères autorisées sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais. L'usage du dictionnaire est interdit.**

Filière MP

- L'épreuve de **Mathématiques A**, porte sur tout le programme. D'une durée de quatre heures, elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.

- L'épreuve de **Mathématiques B**, d'une durée de trois heures, comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Physique-Chimie**, d'une durée de quatre heures, comporte un problème global ou deux problèmes séparés de Physique et de Chimie, portant sur les diverses parties du programme.
- L'épreuve optionnelle de **Sciences Industrielles**, d'une durée de trois heures, portera sur l'étude d'un système industriel présenté sous forme d'un dossier technique. À partir de ce dossier technique, le candidat devra être capable :
 - d'identifier les constituants qui le composent ainsi que leurs relations dans un contexte parfaitement défini,
 - de décrire le fonctionnement et de vérifier les performances et le comportement des constituants. À cet effet, le candidat devra savoir appliquer les outils fondamentaux de la mécanique et de l'automatique.
- L'épreuve d'**Informatique**, d'une durée de trois heures, portera sur la réunion des programmes d'informatique et de l'option informatique des classes préparatoires MPSI et MP. Elle comporte une série d'exercices indépendants ; les programmes seront écrits dans un des langages autorisés dans le cadre de l'option informatique.

Filière PC

- L'épreuve de **Mathématiques A**, porte sur tout le programme. D'une durée de quatre heures, elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Mathématiques B**, d'une durée de trois heures, comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Physique**, d'une durée de quatre heures, est constituée d'un problème de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme.
- L'épreuve de **Chimie**, d'une durée de trois heures, comporte un ou deux problèmes (dont l'un de chimie organique), de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme.

Filière PSI

- L'épreuve de **Mathématiques A**, porte sur tout le programme. D'une durée de trois heures, elle est constituée d'un problème de difficulté graduée. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Mathématiques B**, d'une durée de quatre heures, comporte deux à quatre exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Physique**, d'une durée de trois heures, consistera en un problème de physique générale illustrant des phénomènes ou mécanismes classiques et portant sur les diverses parties du programme.

- L'épreuve de **Physique-Chimie**, d'une durée de quatre heures, consistera en un ou deux problèmes (selon l'unicité, ou non, du thème abordé) s'appuyant sur des réalisations ou des procédés industriels récents et portant sur les diverses parties du programme.
- **Sciences Industrielles** (5 h), la continuité Mécanique - Automatique entrant par essence dans le concept Système, l'épreuve prendra appui sur un support réel pluri-technologique afin que les candidats soient dans une situation réaliste d'approche globale.
Les questions auront un caractère concret et industriel, les réponses devront être argumentées.
L'épreuve vise à déceler si les candidats ont acquis les principes de base incontournables, définis par les programmes tant dans leur esprit que dans leur lettre.

7 RAPPORT DES EPREUVES

Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.e3a.fr>

8 ADMISSIBILITE*

Pour chaque concours : la note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité. *Suivant les concours les candidats peuvent être déclarés grands admissibles (dispensés d'oral), admissibles ou recalés (non admissibles).*

Les résultats sont consultables sur le **site Internet <http://www.e3a.fr> le samedi 21 juin 2008 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).**

Les résultats ne sont pas adressés aux candidats.

** Admissible : Compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.*

Les candidats qui souhaitent s'opposer à la publication de leurs notes et résultats doivent en informer le Service Concours par l'envoi d'un courrier recommandé avant le 3 avril 2008. Ils viendront chercher leurs résultats munis d'une pièce d'identité au 24 rue Pinel - 75013 PARIS.

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être donné par téléphone.

9 RECLAMATIONS

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite par écrit **par le candidat lui-même** ou son représentant légal et parvenir au Service Concours au plus tard **5 jours** à compter de la communication des notes sur Internet. Le candidat peut envoyer cette demande par fax au 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité.

B. ÉPREUVES ORALES

1 CONVOCATION

Se reporter aux pages spécifiques de chacun des concours ou écoles en fin de livret.